

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 7 MARS 2024

Motion de soutien à la maternité de Lunéville et à son personnel adressée à Madame Catherine VAUTRIN, Ministre du travail, de la santé et des solidarités et à Monsieur Frédéric VALLETOUX, Ministre délégué chargé de la santé et de la Prévention

Nous, élus de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, réunis le 7 mars 2024, souhaitons par cette motion exprimer notre soutien au Centre Hospitalier de Lunéville, et plus particulièrement à sa maternité et à l'ensemble de son personnel soignant.

La maternité de Lunéville est au sein d'une structure de santé de proximité et au cœur d'un bassin de population de 100 000 habitants, à environ une trentaine de kilomètres de la ville universitaire de Nancy.

Les équipes de la maternité travaillent avec le CHRU de Nancy, l'Institut de Cancérologie de Lorraine et le Service de Santé Sexuelle du Centre Hospitalier de Lunéville (le premier créé en France).

La Maternité est reconnue pour :

- la qualité de ses prises en charge,
- l'accompagnement individualisé des femmes et des enfants,
- la proximité des prises en charge,
- un plateau technique proposant des équipements adaptés au projet du service,
- une qualité hôtelière garantissant le confort des futures mamans et de leur bébé.

En 2022, les prestations assurées furent :

523 accouchements dont 65 par césarienne
634 séjours en santé et postnatal
200 séjours de gynécologie et 11 006 consultations gynécologiques

Ceci est le fruit du travail d'une équipe soignante faisant preuve d'un très grand professionnalisme et d'un fort engagement personnel quotidien.

En raison d'un manque temporaire de gynécologues-obstétriciens, l'Agence Régionale de Santé a décidé de suspendre, pour une durée de deux mois (février et mars 2024), la possibilité de réaliser des actes d'accouchement dans notre maternité.

Cette annonce a suscité une grande émotion localement.

Immédiatement, le personnel de l'établissement s'est adapté à cette situation provisoire. Toutes les activités périnatales, gynécologiques et pédiatriques ont été maintenues.

Localement, un grand élan de solidarité est né, de nombreux témoignages de patientes et de familles ont été recueillis. Ils confirment combien la maternité de Lunéville est un équipement de qualité, apprécié, prodiguant des soins essentiels, absolument indispensable aux familles vivant sur notre territoire.

Nous savons que la direction de l'établissement s'active à recruter les praticiens manquants pour parvenir à une reprise d'activité normale dans les délais impartis. Aucune piste n'est négligée.

Nous pensons que le partenariat avec la maternité régionale doit être redéfini.

La maternité de Lunéville doit pouvoir reprendre son activité, car cette suspension provisoire ne saurait durer.

Pour ces motifs

Sur proposition du Président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, les élus communautaires :

- Demandent solennellement à Mme Catherine VAUTRIN, Ministre du travail, de la santé et des solidarités, à Monsieur Frédéric VALLETOUX, et à Mme Virginie CAYRE, Directrice de l'Agence Régionale de la Santé du Grand-Est, de soutenir fermement toutes les démarches engagées au niveau de notre maternité pour surmonter les difficultés conjoncturelles qu'elle subit et ainsi assurer leur succès



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.03.18 10:39:46 +0100
Ref:6143053-9185443-1-D
Signature numérique
le Président